

**MIEUX PRÉSERVER ET VALORISER NOS ECOSYSTÈMES  
MIEUX PRODUIRE**

La planification écologique pour la forêt

# Territorialisation en Nouvelle-Aquitaine

Pilotage Etat (DRAAF/DREAL/DREETS/ADEME) - Région

Les enjeux et actions pour la forêt et le bois se retrouvent dans deux plans d'action thématiques au National comme au Régional :

→ **Mieux produire en 2030**

- Favoriser un usage du bois plus durable et raisonné

→ **Mieux préserver et valoriser nos écosystèmes en 2030**

- Promouvoir la gestion durable des forêts pour maintenir la capacité des puits de carbone forestiers
- Préserver et restaurer les écosystèmes forestiers

Dans ce cadre, des actions ont été proposées pendant les groupes de travail auxquels nombre d'entre vous ont été conviés en 2024 (Angoulême les 10 avril 2024 et 10 juin 2024) pour s'intégrer dans la feuille de route régionale.

La conférence des parties (COP) régionale s'est ensuite tenue le 14 février 2025 à Bordeaux pour présenter la feuille de route régionale et ses déclinaisons.

Toutes les actions sont sous co-pilotage Etat (DRAAF/DREAL/DREETS/ADEME selon l'action) - Région.

## Volet Atténuation – « mieux produire en 2030 »

### 5 actions autour du bois

- Encourager et développer les usages du bois, en lien avec une gestion durable des forêts, par des actions de communication et de sensibilisation renforcées.
- Favoriser la demande par le levier de la commande publique.
- Mieux mobiliser les gisements de bois de seconde vie.
- Continuer à encourager la mobilisation en circuit-court des co-produits et sous-produits de la transformation du bois.
- Mieux mobiliser la ressource de feuillus et de gros bois résineux notamment par l'usage du bois dans les produits de construction.

# Volet Préservation – « mieux préserver et valoriser nos écosystèmes en 2030 »

## 6 actions autour de la forêt

- Accompagner les propriétaires forestiers et les communes forestières vers une gestion durable.
- Concevoir des diagnostics climatiques des parcelles forestières.
- Sensibiliser le grand public à la gestion durable des forêts.
- Poursuivre l'accompagnement des Entrepreneurs de Travaux Forestiers (ETF) pour des pratiques en lien avec une gestion durable des forêts.
- Renforcer la prise en compte de la biodiversité dans la gestion sylvicole pour une plus forte résilience des habitats forestiers.
- Renforcer la connaissance sur la biodiversité forestière et préciser les enjeux à plusieurs échelles.

Concevoir des diagnostics climatiques des parcelles forestières pour accompagner les propriétaires dans l'adoption d'une gestion durable adaptée au changement climatique.

Idées exprimées :

- Vision à moyen terme sur un ensemble forestier cohérent,
- Pas restreint aux travaux immédiats subventionnés (diagnostic sylvicole),
- Repose sur des outils existants avec vulgarisation,
- Pour éclairer, donner des pistes et inciter le propriétaire à agir,
- Ne remplace pas un DGD,
- ...

**simple, assez rapide à établir et argumenté**

⇒ **Besoin d'un travail dédié avec un GT – QUI pour participer ?**

**Merci d'avance**